

âges, on l'observe néanmoins plus souvent chez les enfants que chez les adultes et les vieillards. Les individus de la race nègre, ainsi que les mulâtres, y sont plus spécialement sujets; la maladie est même fort rare chez les blancs; elle atteint surtout les sujets faibles, rachitiques, mal nourris, habitant les lieux humides, malsains. Le pian est contagieux, il se communique par le contact immédiat; on a dit aussi que les insectes pouvaient le transporter à distance lorsqu'ils se sont imprégnés de la matière sécrétée par les surfaces malades. Quelques personnes ont prétendu que les individus ne pouvaient en être atteints qu'une seule fois dans leur vie.

Traitement. — Le mercure est l'agent thérapeutique qu'on a le plus vanté contre le frambœsia; d'autres ont, au contraire, tout à fait contesté l'utilité de ce médicament. Les malades étant pour la plupart affaiblis et d'une constitution débile, on devra essayer de les tonifier par un bon régime, auquel on associe les amers, le kina et les ferrugineux. M. Cazenave serait porté à employer à l'intérieur les solutions arsenicales de Fowler ou de Pearson; mais c'est surtout par des applications extérieures qu'il convient d'attaquer la maladie; on a proposé surtout les pommades au proto et au deutiodure de mercure. Si les tubercules ne se résolvent pas, on les détruira avec un caustique énergique. Enfin les bains simples, alcalins, sulfureux, les bains de vapeur et les douches pourront seconder les moyens précédents.

Nature. — Beaucoup d'auteurs font du frambœsia une affection de nature syphilitique; d'autres, et M. Cazenave notamment, n'admettent point cette étiologie, et croient que le pian est une affection spéciale et distincte de la syphilis. Cette opinion est celle que nous serions tenté d'adopter, puisque le frambœsia n'attaque probablement qu'une fois la même personne, puisqu'il n'atteint guère que les individus de la race nègre, et qu'il peut être spontané. Ajoutons enfin que le pian se distingue encore des maladies vénériennes par sa marche, par sa durée indéterminée, par l'aspect constamment fongiforme des ulcérations, et par l'inefficacité, ou du moins par l'utilité très-contestable des préparations mercurielles.

SEPTIÈME CLASSE DE MALADIES

DES LÉSIONS DE NUTRITION

Il est une classe importante de maladies renfermant toutes les affections dans lesquelles on ne peut saisir qu'une altération du travail nutritif. Cette altération peut porter : 1° sur le nombre, tantôt plus, tantôt moins considérable, des molécules qui doivent constituer un organe ou un tissu; 2° sur le changement de consistance des molécules, ce qui rend certains organes ou certains tissus tantôt plus durs, tantôt plus mous que d'ordinaire; 3° la nutrition peut être pervertie au point que certains organes ou certains tissus se détruisent et disparaissent tout à fait. Nous allons donc étudier dans autant de sections, et comme autant de genres distincts des lésions de nutrition : 1° l'*hypertrophie*, 2° l'*atrophie*, 3° l'*induration*, 4° le *ramollissement*, 5° la *gangrène*, 6° l'*ulcération*, altérations que nous étudierons dans quelques organes en particulier. Enfin, dans une septième section, nous passerons en revue certaines altérations qui sont le plus souvent consécutives à quelques-unes des lésions qui précèdent; tels sont : 1° les *rétrécissements* et *oblitérations* des organes creux, 2° leur *dilatation*, 3° les *ruptures*, *déchirures* et *perforations*. Effets de causes, ou plutôt d'altérations diverses et complexes, ces lésions méritent pourtant d'être étudiées à part, comme si elles constituaient des maladies primitives, car elles donnent lieu à des troubles particuliers. Quoique secondaires, elles finissent par être souvent la lésion principale, celle qui provoque les désordres les plus graves, celle qui tue et qui devient la source d'indications spéciales.

PREMIER GENRE DE LÉSIONS DE NUTRITION

DE L'HYPERTROPHIE

Le mot *hypertrophie*, de création moderne, sert à désigner l'augmentation anormale de nutrition d'un organe quelconque (de *ὑπέρ*, sur, et *τροφή*, nourriture). L'hypertrophie est une des altérations de nutrition les plus communes; elle peut atteindre presque toutes les parties du corps. Un tissu ou un organe hypertrophié a généralement un volume plus considérable; son poids et presque toujours aussi sa consistance augmentent; sa coloration peut indifféremment rester la même ou devenir au contraire plus vive ou plus pâle; enfin la forme des parties est presque toujours modifiée, mais cette altération est rarement portée au point de changer tout à fait la configuration propre de l'organe. Nonobstant ces changements, on reconnaît encore dans les parties hypertrophiées la même organisation, la même structure que dans l'état normal. Tous les éléments anatomiques, dit P. Bérard, s'y trouvent dans leurs rapports respectifs et avec les traits qui les distinguent; tous peuvent acquérir un surcroît de développement qui quelquefois devient énorme, et peut déceler ou rendre plus manifeste la structure de ces organes. On sait, par exemple, que la texture musculaire de l'utérus n'est évidente que dans la grossesse, c'est-à-

dire lorsqu'il y a un excès d'activité dans le mouvement nutritif de l'organe. L'hypertrophie de la tunique musculieuse de l'estomac, des intestins, permet aussi de suivre exactement la direction des fibres, ce qu'il est difficile de faire dans le plus grand nombre des cas à l'état physiologique. En général, dans tout organe hypertrophié, les vaisseaux acquièrent un volume plus considérable; mais il n'est pas prouvé qu'il en soit de même des nerfs. L'hypertrophie peut envahir un organe tout entier, ou bien être limitée à une de ses portions plus ou moins étendues. Si l'organe est complexe, formé de plusieurs tissus distincts, l'altération n'affecte souvent qu'un de ses éléments, tandis que les autres sont dans leur état normal, ou sont même atrophiés, ce qui fait que souvent alors le volume total de l'organe reste le même; parfois il est plutôt diminué qu'augmenté. Cette diminution ou cette conservation du volume normal peut se remarquer encore quand l'hypertrophie envahit l'organe dans sa totalité et dans tous ses éléments, pourvu cependant que cet organe soit creux. Il en est ainsi toutes les fois que l'hypertrophie se fait suivant un mouvement concentrique, c'est-à-dire de dehors en dedans, et aux dépens de la cavité, laquelle se trouve alors plus ou moins diminuée; c'est ce que nous observons notamment pour le cœur. L'hypertrophie est une altération qu'on reconnaît presque toujours très-facilement; cependant, lorsqu'elle n'envahit qu'un des tissus d'un organe et qu'elle y est portée à un haut degré, elle peut modifier l'aspect des parties à un tel point, qu'il peut être d'abord difficile de déterminer si c'est plutôt un tissu hypertrophié, un accroissement insolite de nutrition, qu'une production accidentelle. C'est ainsi que l'hypertrophie considérable du tissu cellulaire des parois de l'estomac ou des intestins peut simuler une dégénérescence squirrheuse.

P. Bérard a dit avec raison que l'influence la plus générale de l'hypertrophie sur l'action des organes est l'accroissement de cette action. Contenue dans certaines limites et lorsqu'elle affecte certains organes, l'hypertrophie ne fait que développer avec plus d'énergie les mouvements physiologiques: telle est l'hypertrophie qui atteint les muscles de la vie de relation. Ailleurs ce vice de nutrition devient une lésion incommode ou grave par le poids que l'organe acquiert et par la gêne qu'il apporte à l'accomplissement de certaines fonctions: ainsi le corps thyroïde hypertrophié peut, en comprimant l'œsophage et la trachée, gêner la déglutition, et produire des accidents d'asphyxie s'il s'oppose à l'entrée de l'air. Enfin, si l'organe hypertrophié est chargé de fonctions importantes, comme le sont le cerveau et le cœur, il en résulte une perturbation très-grande dans l'économie. Cependant, même dans ce cas, l'hypertrophie a peu d'action sur la nutrition et sur l'état général; bien différente encore en cela de la plupart des lésions organiques, surtout des productions accidentelles, qui, quel que soit leur siège, retentissent bien vite sur toute la constitution. M. Andral a prouvé en outre, récemment, dans ses recherches d'hématologie, que l'altération de nutrition qui produit l'hypertrophie, dégagée de toute complication, n'entraîne aucun changement dans le chiffre de la fibrine du sang; l'augmentation de ce principe a eu lieu seulement dans des cas particuliers et au milieu de symptômes qui rappellent ceux des maladies inflammatoires.

Beaucoup d'hypertrophies ne reconnaissent d'autre cause qu'un surcroît d'activité habituelle dans les fonctions d'un organe. C'est ainsi que lorsque l'un des poumons ou l'un des reins, ayant été détruit ou comprimé, ne remplit plus ses fonctions, l'organe congénère y supplée en redoublant d'activité: d'où l'hypertrophie du tissu. Mais ce n'est point là, à proprement parler, une lésion, car elle n'entraîne après elle aucun trouble fonctionnel. D'autres hypertrophies,

en plus petit nombre, sont consécutives à une phlegmasie aiguë ou chronique; l'altération atteint alors tantôt l'organe enflammé, tantôt une partie contiguë: tels sont les cas d'hypertrophie du tissu cellulaire consécutive à une inflammation de la peau ou d'une membrane muqueuse, ou bien encore l'hypertrophie des parois du cœur à la suite d'une endocardite ou d'une péricardite. Cependant, dans la plupart des cas, il est impossible de saisir la cause qui a agi pour le développement de l'altération. C'est alors que quelques auteurs avides d'explication ont cherché à s'en rendre compte en supposant une *irritation nutritive* ou une *augmentation de la force assimilatrice ordinaire*, expressions qui, ne représentant à l'esprit rien qui soit démontré, ne doivent point être employées. Il faut de bonne heure s'habituer, dans l'étude si difficile de la médecine, à ne hasarder aucune explication dont on ne puisse donner la démonstration, en raison surtout de la tendance qu'on a généralement à déduire de ces hypothèses des préceptes thérapeutiques. Nous croyons que là où il ne nous est pas permis de remonter à la cause, il faut nous borner à constater le fait matériel. D'ailleurs notons, ainsi que l'a fait avant nous M. Andral, que parmi ces hypertrophies dont il ne nous est pas démontré que la cause soit une stimulation antécédente ou actuelle de l'organe qui en est le siège, les unes ne consistent qu'en une action purement locale, les autres semblent intimement liées au mouvement nutritif général; celles-là sont une des expressions saillantes qui révèlent les modifications profondes qu'a subies dans toute molécule du corps ce mouvement nutritif. Tel est le cas de ces *exostoses* qui présentent parfois une hypertrophie simultanée de divers organes, comme le cerveau, le corps thyroïde, la face, la langue, les lèvres et plusieurs parties du système osseux.

Un organe hypertrophié sera soumis au repos, et, si on ne le peut, on en modérera l'action le plus qu'il sera possible. On évitera toutes les causes de stimulation, et l'on activera en même temps l'absorption interstitielle: c'est dans ce but qu'on emploie le régime, la diète, les saignées locales et générales, la compression, et certains médicaments, tels que le mercure et l'iode.

DE L'HYPERTROPHIE DU CERVEAU

Historique. — Vaguement signalée par Morgagni, l'hypertrophie du cerveau ne fut guère décrite pour la première fois qu'en 1806, par Laënnec, dans le journal de Corvisart, Leroux et Boyer; depuis lors, rencontrée maintes fois à l'hôpital des Enfants par Jadelot et Guersant, elle a fixé l'attention de plusieurs observateurs habiles: ainsi MM. Scoutetten (1), Dance (2), Mériadec, Laënnec (3), Burnet (4), Rilliet et Barthez (5), M. Andral (6), et surtout le docteur Calmeil (7), ont publié sur cette grave altération du cerveau des faits et des considérations d'un grand intérêt.

Anatomie pathologique. — Dans l'hypertrophie cérébrale, le cerveau offre à peu près l'aspect qu'il a chez beaucoup de ceux qui succombent aux accidents cérébraux saturnins. Ainsi, en enlevant la voûte osseuse du crâne,

(1) Archives de médecine, année 1825.

(2) Répertoire d'anatomie, publié par Breschet, année 1828.

(3) Revue médicale, année 1828.

(4) Journal hebdomadaire, année 1829.

(5) Maladies des enfants, t. 1er.

(6) Clinique médicale, t. V.

(7) Dictionnaire de médecine, article ENCÉPHALE.

